

ANGLARDS DE SALERS

Séance du 14 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze du mois de mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, légalement convoqué le six mai 2021 s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Polyvalente Maurice Bergeron, exceptionnellement, suite aux mesures sanitaires applicables, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

Etaient présent :

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Thomas FAGEOLE, Raymond BLANCHEFLEUR ayant donné pouvoir à Jean-Louis DAPON,, Alain DEFLISQUE, Françoise FOURNIVAL, Daniel TREMEE, Brenda WALTER ayant donné pouvoir à François DESCOEUR, Sandrine CHAZOULE absente, Alexandra ROUSSEYRE ayant donné pouvoir à Daniel TREMEE, Nadine FAUCHER.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2021

Compte Rendu

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Françoise FOURNIVAL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu concernant la séance du 05 mars 2021, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

Madame Véronique VIZET présente exceptionnellement fait un compte rendu sur son activité centre de loisirs ainsi que sur les TAP 2020. Elle informe que le centre de loisirs à 20 ans et d'une petite cérémonie pour l'occasion.

- Vote des taux d'imposition 2021

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention pour la réalisation d'une expérimentation de mise en pâturage caprin à but d'éradication de la Renouée asiatique au Pont de Pépanie.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) à la communauté de Communes du Pays de Salers.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur Pierre Lafon, Président de l'ADMR St Cernin Salers d'une demande de subvention pour le fonctionnement de l'association. En effet cette association intervient sur notre commune pour maintenir nos aînés à domicile.

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 250.00 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Demande de Subvention exceptionnelle Ecole de l'innovation pédagogique pour un nouveau projet pédagogique Découverte d'un objet Patrimonial avec les Tapisseries du Bestiaires Fantastique exposées au Château de la Trémolière.

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 1.000.00 €

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire rappelle que la commune d'Anglards-de-Salers souhaite engager une opération de restauration de l'église Saint-Thyrse avec notamment le traitement de l'assainissement extérieur de l'édifice et la restauration des façades, la reprise des couvertures ainsi que la restauration du clocher.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé au stade du programme à 400.000.00 € HT.

Afin de désigner un maître d'œuvre pour cette opération, la commune a décidé de consulter le Cabinet TRUBERT sur la base des charges d'un cahier des charges élaboré par l'agence Technique Départementale du Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)

Le marché à été attribué à l'agence TRUBERT pour un montant de 51.520.00 € HT

ADOpte A L'UNANIMITE

Il a également été évoqué :

- La DSIL Monsieur le Maire à expliquer les problèmes pour l'obtention de cette subvention.
- Les travaux au Château de la Trémolière : la lumière des tapisseries ainsi que la pelouse, les allées du verger de Déduit
- Daniel TREMEE explique la pose des jeux commandés qui vont être posés sur les fraux
- L'école avec les garde neige à réparer, le chauffage
- Les bornes de recharge vélos électriques
- Les travaux sur la route départementale au monument aux morts, devant chez Claudie Gaston
- Jean-Louis DAPON a fait le point sur le point à temps sur les routes communales et les travaux prévus sur les routes de Chapsières, Sarrette et La Marronnie.
- Réouverture du camping juillet et août
- Le panneau clignotant avant l'école,
- Station verte

- Page juridique avec Thomas FAGEOLE
- Cérémonie Médaille Henri DIDELOT, vernissage

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et lève la séance à 21h30.